

gouvernement. Mais il est évident que le gouvernement voulait n'en faire qu'à sa volonté. La population de Rivers est irritée et à juste titre. L'ancien ministre de la Défense nationale avait déclaré, il y a deux ans, que cette base ne serait pas fermée.

Lors de discussions que j'ai eues avec lui le printemps dernier, l'ancien ministre m'a dit que les Britanniques étaient prêts à louer la base aérienne de Rivers pour en faire une école de formation. Il m'a dit que les Britanniques manifestaient une certaine intransigeance mais que l'affaire était possible. J'ai proposé de faire participer le ministère de l'Expansion économique régionale aux négociations. Ce ministère aurait pu, par un stimulant quelconque, contribuer à la conclusion d'un marché avec les Britanniques. Une fois la base fermée, le ministère était obligé de dépenser des milliers de dollars pour faire venir une industrie à Rivers. Que peut-on demander de mieux comme industrie que 1,000 soldats britanniques en formation dans l'ouest du Manitoba? De plus, le personnel d'entretien serait demeuré en service à la base. Le gouvernement n'a jamais donné d'explication sur les négociations avec les Britanniques, monsieur l'Orateur; il est temps qu'il s'exécute.

La crise que connaît le Québec depuis un mois obligera le gouvernement à faire une révision globale de sa politique militaire. On a la preuve que nous manquons de soldats, mais maintenant il semble que nous manquons aussi de bases aériennes.

Le gouvernement a annoncé en août que la base aérienne de Rivers serait fermée au plus tard en septembre 1971. Sauf erreur, on a fermé la tour de contrôle à Rivers le 15 octobre. A peine trois jours plus tard, lorsqu'il a fallu dépêcher des troupes du camp de Shilo à Montréal, c'est avec beaucoup de difficulté qu'on a pu utiliser à nouveau la tour de Rivers. On m'a dit qu'au cours d'une journée, neuf appareils Hercule et deux appareils Yukon ont atterri à Rivers pour y prendre des troupes et leur équipement. Pourquoi s'est-on servi de la base aérienne de Rivers? Parce qu'elle est à seulement 30 milles du camp de Shilo, une des plus grosses bases militaires de l'Ouest du Canada.

En outre, la base aérienne de Rivers a des pistes en béton qui conviennent pour les gros avions de transport qu'exige le déplacement rapide des troupes aux moments d'urgence nationale. Pourquoi n'a-t-on pas utilisé la base aérienne de Portage, l'une de celles que le gouvernement a laissées ouvertes au Manitoba? Monsieur l'Orateur, je dis que, lorsqu'on connaît les faits, la base de Portage, avec ses pistes en asphalte, ne convient pas pour les gros avions de transport de troupes. Pas plus tard que le mois dernier, à ce qu'on m'a dit, un avion Hercules a défoncé la piste à la base de Portage.

Les événements des dix derniers jours aussi ont porté les habitants de Rivers et de l'ouest du Manitoba à se demander pourquoi l'on a laissé ouvertes les bases de Winnipeg et de Portage alors qu'on fermait celle de Rivers? Cette décision a-t-elle été prise au détriment de notre sécurité nationale? Le gouvernement faisait-il de la politique lors de la fermeture de Rivers? Il me déplairait beaucoup de le penser.

Je recommande énergiquement au gouvernement, monsieur l'Orateur, de faire connaître à la population de

Rivers l'avenir de cette base aérienne. On en a annoncé la fermeture le 25 août. A ce moment-là le ministère de la Défense nationale, le ministère de l'Expansion économique régionale et le ministre des Approvisionnements et Services (M. Richardson), ce dernier natif du Manitoba, ont informé les gens de Rivers qu'on trouverait une utilisation pour la base et que le gouvernement apporterait toute l'aide possible.

La population de Rivers entend dire la même chose depuis quatre ans. Cela est en train de détruire cette localité: plusieurs entreprises ont fermé leurs portes, nombre de maisons sont abandonnées et les prévisions quant à l'économie de cette ville sont des plus pessimistes. Pourquoi? Parce que le gouvernement ne révèle pas ses intentions au sujet de Rivers.

Pour terminer, monsieur l'Orateur, j'exhorte le gouvernement à dire à la population de l'ouest du Manitoba si la base militaire de Rivers sera rouverte étant donné sa situation stratégique. Sera-t-elle cédée au ministère des Affaires indiennes à des fins de formation professionnelle? Sera-t-elle convertie en parc industriel afin que le ministère de l'Expansion économique régionale puisse y établir des industries?

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre le député mais son temps est expiré.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Comme je l'ai dit au député lorsqu'il a posé sa question, monsieur l'Orateur, la décision de fermer la base de Rivers est définitive. Nous considérons le sujet clos. Avant d'arriver à cette décision, on a tenu compte des faits signalés par le député dans sa question et encore ce soir. Rien ne modifiera la décision.

C'est pour des motifs financiers qu'on ferme la base aérienne d'entraînement de Rivers: il ne faut pas dépasser les limites du budget du ministère de la Défense nationale. Contrairement à ce que le député a laissé entendre par sa question, on n'a pas rouvert la base parce qu'elle n'a jamais été fermée. Bien qu'il n'y ait plus personne dans la tour de contrôle, la base ne fermera pas ses portes avant septembre prochain. Dans le cas dont il parle, le personnel de la base a pu assurer le fonctionnement de la tour de contrôle sans difficulté.

On a décidé d'utiliser cet aéroport parce que c'est une base encore active des forces canadiennes. Lorsqu'elle sera fermée, les troupes de Shilo pourront s'installer à Brandon. Je ne devrais pas faire au député un cours sur la géographie de sa propre province, mais Brandon est plus près de Shilo que de Rivers ou de la base de Portage. De fait, Brandon est beaucoup plus accessible que Rivers. Je soutiens que des nombreuses raisons invoquées de temps à autre pour que la base de Rivers demeure ouverte, celle qu'il a mentionnée, soit qu'elle peut être utilisée pour le déplacement des troupes, est probablement la moins convaincante.

• (10.20 p.m.)

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Conformément à l'ordre adopté aujourd'hui, la Chambre revient maintenant aux ordres inscrits au nom du gouvernement.